



GHFF Colloque forêt refuge

Forêt refuge ! Tel était le thème du colloque organisé par le Groupe d'histoire des forêts françaises en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage, au Potager du Roi de Versailles, du 21 au 23 septembre 2016.

Ce partenariat entre le GHFF et l'ENSP se voulait porteur de la connivence entre la forêt, l'histoire des forêts et le monde paysage. Des passerelles existent entre forêt et paysage, entre forêt et ville, entre gestion forestière et urbanisme. Les urbanistes et les paysagistes ont appris de la forêt et de l'aménagement forestier. « Il faut regarder une ville comme une forêt », écrivait Marc-Antoine Laugier en 1753 dans son *Essai sur l'architecture*. Et, comme le rappelle le directeur de l'ENSP, plus proche de nous, l'ingénieur forestier, formé à Nancy, Jean-Claude Nicolas Forestier incarne ce dialogue entre la pensée forestière et la pensée du paysage. Incontestablement, il y a là bien des thèmes de travaux à engager.

L'idée que le jardin est ce que l'on a de plus précieux, et c'est pourquoi on le protège dans un enclos, a reçu une belle confirmation avec la visite du Potager du Roi sous la conduite de son directeur qui a su, avec compétence et passion, à la fois retracer le passé, expliquer les principes qui guidaient La Quintinie et présenter les orientations, les ambitions, les espoirs, mais aussi les freins et les contraintes d'aujourd'hui.

*

**

Ce thème du refuge, refuge choisi ou refuge subi, ou parfois refuge choisi mais sous contrainte, s'est révélé extrêmement fécond, riche et varié. Quelques exemples :

Tout au long du XIX^{ème} siècle, dans une Pologne dont ils sont dépossédés, les Polonais vivent la forêt comme une matrice de préservation civilisationnelle : les manifestations patriotiques y sont possibles alors qu'elles ne le sont pas en ville où tout est trop surveillé. Ils la vivent aussi comme un espace de résistance, un lieu d'abri, de répit et de ressourcement pour les populations en fuite : « Nos forêts sont une meilleure forteresse que les châteaux de briques des Allemands ». Cinq siècles plus tôt sur une autre terre, Tamerlan partage tellement ce constat qu'il fait brûler les forêts pour en déloger les Slaves.

Dans l'arrondissement lorrain de Toul à la charnière des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les ouvriers italiens qui travaillent à la mine, à la construction de forts militaires ou de voies ferrées sont fréquemment en butte à la violence xénophobe, accusés de prendre le travail des Français, de voler ou de violer... Leur cantine ou leurs maisons ne leur offrent pas une protection sûre ; c'est bien dans les forêts qu'ils doivent se réfugier. Lorsqu'ils y sont, la poursuite s'arrête ; imaginaire de la forêt profonde ou peur d'être à leur tour pris à partie dans une sylve propice à la cache, à l'embuscade ou à la contre-attaque, les ouvriers français ne

pénètrent pas dans la forêt et mettent fin à l’affrontement. La forêt est bien refuge pour les victimes –en même temps qu’elle peut être cache pour les coupables.

Forêt paisible, forêt apaisante, le bois de Hazel Hill Wood, près de Salisbury, l’est devenu par la grâce d’un industriel qui recherchait un bois –et une cabane- pour des moments solitaires et tranquilles. Appuyé par une *medecine woman*, il a décidé de le transformer en forêt thérapeutique, en en faisant partager les bienfaits à des personnes en difficulté : dans ce bois géré de façon douce et attentive, car la relation avec la *medecine woman* s’exerce dans les deux sens, soins aux hommes mais aussi soins à la forêt, l’ambiance forestière imprègne les gens, les régénère, les remet sur pied ; ici, chacun fait échange avec les autres, des individus en détresse sociale ou des post-traumatiques des guerres d’Afghanistan ou d’Irak reprennent goût à la vie dans ce contact, dans cet « apprentissage d’être » au cœur de la nature ; une journée dans les bois reporte des malades d’Alzheimer à une mémoire qu’ils reconnaissent. Forêt guérisseuse, forêt chamanique, forêt refuge du corps et de l’esprit.

À l’opposé, impressionnante a été l’évocation du goulag russe et des souffrances vécues par les zeks dans la taïga, ce « versant forestier du goulag ». Il serait exagéré de parler de forêt refuge mais, par comparaison aux travaux miniers et même s’ils sont épuisants, les travaux en forêt constituent un moindre mal : en forêt, la contrainte pénitentiaire se desserre quelque peu, et la forêt apporte sa dimension culturelle, notamment avec le mélèze l’« arbre résurrection ». Si la taïga reste forêt-verge, forêt punitive, elle est aussi forêt vierge où il est possible de se reconstruire : les poèmes de Varlam Chamatov –il a vécu 30 ans dans la taïga au goulag extrême de la Kolyma- en apportent un témoignage bouleversant.

Pendant la guerre du Viet Nam (1962-1975), les Viet Cong surmontent leur répulsion pour la forêt et, malgré le paludisme, la boue, le manque de nourriture et des déplacements malaisés dans ce milieu hostile, ils y recherchent abri et protection pour échapper aux bombardements de l’aviation américaine même si –et le tracé de la piste Ho Chi Minh le confirme- la protection par le relief et ses escarpements était au moins aussi importante que celle que pouvait apporter la forêt.

Dans la Roumanie de la fin du XVème siècle, Étienne le Grand bâtit 27 églises et monastères. Pour les protéger des invasions des Turcs ou des Tatars, ces établissements religieux sont implantés dans des lieux bien précis : ils sont tous masqués par un contrefort de montagne et, surtout, par la forêt ; ils restent ainsi invisibles depuis les grandes voies de communication.

Quoi de commun entre toutes ces situations ? Dans chaque cas, la forêt refuge est bien une forêt « en dehors de », répondant à l’étymologie du latin *foris*, une forêt à l’écart de la ville et des terres cultivées, une forêt où les hommes peuvent se cacher, se protéger des soldats, du pouvoir politique ou colonial, ou des gens qui leur veulent du mal, et dissimuler leurs installations.

*

**

Mais cette forêt « en dehors de » garde, malgré tout, un lien avec la ville, en constitue une sorte de prolongement ou de complément. On vient de le voir avec le cas des ouvriers italiens : une fois les ouvriers « déversés » dans la forêt, les ouvriers français peuvent rentrer tranquillement en ville, problème réglé –en tout cas jusqu’à la fois prochaine car, bien sûr, les travailleurs italiens reviennent assez vite sur leur chantier. Un autre exemple de cette complémentarité, de cette « respiration urbaine » que peut procurer la forêt, nous a été donné

avec le Bois de Vincennes : de nombreux sans-abri s'y installent d'une façon pas si « sauvage » qu'il y paraît, ils sont très suivis, enregistrés, surveillés par la ville qui se soucie de leur santé comme du calme des lieux ; et si l'un d'eux s'avise de construire quelque chose en dur, la réaction ne tarde pas et les services municipaux viennent bien vite démonter tout ça.

*

**

Dans cette forêt refuge, les personnes qui s'abritent trouvent également les moyens de leur survie. C'est une forêt « pour », une forêt « pour les hommes », elle leur apporte le minimum dont ils ont besoin afin de vivre ou de survivre.

Ainsi les forêts assurent-elles aux monastères roumains dans lesquelles ils sont implantés les ressources vitales : bois de construction, bois de feu, gibier, fruits, champignons, plantes médicinales, fourrages, résine pour les rituels religieux. Ainsi la forêt varoise, la « colline », accueille-t-elle toutes les activités vivrières cycliques et temporaires, de production et de prédation, ainsi que les personnes qui, périodiquement, s'y adonnent ou qui sont obligées d'y vivre et d'en vivre. Ainsi, les charbonniers de Pedra Branca (Brésil) comme de la haute Dordogne trouvent-ils dans la forêt les ressources nécessaires pour leur activité mais aussi pour s'abriter, manger, se protéger, s'isoler. Ainsi les « bois sacrés » du Bénin sont-ils refuges pour les hommes et pour les divinités, forêts « asile » comme l'étaient nos églises au Moyen Âge : ceux qui y entrent pour s'y protéger de leurs poursuivants -et y pratiquer les cultes- y trouvent bois et ressources vivrières, y pratiquent l'agroforesterie, y exploitent fruits et plantes médicinales. Ainsi la forêt camerounaise à l'époque coloniale : pour les communautés villageoises, elle constitue un asile traditionnel qui confère une sorte d'autonomie tout en permettant de s'extirper des contraintes inhérentes au harcèlement et à la violence coloniale.

En Ouganda, avec la réserve de Sébitoli, c'est un cas bien différent qui apparaît. Ici, le refuge est d'abord pour la biodiversité, en particulier pour les chimpanzés. Le classement de la forêt de Kibale en parc national a entraîné l'exclusion des hommes : les habitants se sont regroupés dans des villages alentour. Les animaux de la réserve, notamment les éléphants, la nuit, en sortent et viennent piller le maïs et les cultures des agriculteurs. Au point qu'une barrière de ruches est en cours d'installation. Le système est astucieux qui comprend un câble d'acier sur lequel sont régulièrement accrochées des ruches : lorsque l'éléphant bouscule le câble pour passer de l'autre côté, il agite la ruche et les abeilles viennent le piquer -il est trop tôt encore pour dire si le système est efficace. En sens inverse, les villageois pénètrent dans la réserve et y posent des pièges à petits gibiers qui peuvent blesser, mutiler voire tuer les chimpanzés.

Ainsi de la forêt « refuge pour les hommes », on est passé ici à une forêt « refuge contre les hommes », et ce fut l'occasion de redire qu'il est bien incertain de vouloir protéger la forêt, ses arbres et ses richesses floristiques ou faunistiques, contre ceux qui vivent là. Redire que, face à de tels enjeux, il faut intégrer l'homme, en faire un acteur premier, bâtir le projet avec et autour de lui.

Dans son aménagement du site de l'ancien maquis de Thouraud, dans la Creuse, Alain Freydet a clairement mis l'homme, ces jeunes hommes qui ont été massacrés ici le 7 septembre 1943, au cœur de son travail. C'est une stratégie d'émotion qui l'anime lorsqu'il trace ce sentier étroit que le visiteur doit emprunter seul l'empêchant ainsi de parler à un voisin et l'obligeant à une visite dans le silence, lorsqu'il évoque discrètement au pied d'un arbre ou au bord d'un point d'eau des scènes de la vie quotidienne dans ce refuge de nature, lorsqu'il appose de façon très sobre les photos de ces jeunes hommes sur la paroi rocheuse. Pas de panneaux, un

pictogramme discret pour guider le visiteur, et, surtout, la nature dans son essence, la mémoire, le recueillement ...

*

**

Trois communications ont été particulièrement remarquées qui abordaient le thème du colloque par des voies inhabituelles, le scoutisme pour la première, la bande dessinée pour la seconde, le « grand capital » pour la troisième.

Pour les scouts, en particulier pour les jeannettes, la forêt constitue un cadre majeur de leurs activités. Le scout doit savoir vivre en forêt, s'y orienter, construire une cabane, connaître la faune et la flore et, bien sûr, maîtriser le feu de bois dans les règles de l'art pour la veillée dans la clairière sous les étoiles. La forêt, espace de « réalisation d'une utopie communautaire », est un milieu d'apprentissage pour le scout qui doit en sortir bien préparé pour aller vers le monde.

La BD fournit de belles images de forêt refuge. En particulier la forêt de Robin des Bois, archétype de forêt territoire du « bandit social », refuge et creuset d'un monde meilleur, lieu de démocratie en miniature où l'équilibre de la nature se décalque en liberté et convivialité au sein de cette « contre-société » formée par l'ensemble des proscrits ou par les professions en marge de la société urbaine, comme les charbonniers et les bûcherons. La forêt aussi des maquis et des résistants avec cette puissante interpellation : « un cri a retenti dans les forêts... des hommes sortent de l'ombre. »

La forêt solognote analysée comme un refuge pour les nantis a « fait tousser » dans la salle ! Et pourtant, cette rigoureuse approche sociologique de ces forêts cynégétiques si particulières, grandes propriétés centrées sur un château ou un manoir que le propriétaire encercle de hautes clôtures et dans lesquelles il organise de belles parties de chasse au grand gibier, semble bien pertinente. Ne cherchons surtout pas à la généraliser au-delà de ce contexte si spécifique de la Sologne, mais remarquons que la dimension de forêt refuge fiscal pour les personnes soumises à l'impôt sur la fortune a déjà été évoquée dans d'autres enceintes.

*

**

Les trois journées du colloque ont ainsi multiplié les approches : toutes ces communications ne sont pas citées ici ou elles le sont de façon bien trop allusive. Elles se retrouveront dans le livre que le GHFF éditera d'ici à l'été 2017 aux Éditions L'Harmattan.

La tournée du jeudi appellerait également une longue évocation, tant elle a été passionnante alternant trois visages bien différents.

D'abord, un jardin versaillais tout récemment aménagé et offrant aux citadins un lieu en retrait de la ville avec, enchâssée dans un bosquet jeune et lumineux, une clairière animée par un long banc linéaire et au design doux et bizarroïde sur lequel les promeneurs s'assoient, mangent, lisent et que les enfants chevauchent joyeusement. Ce jardin des étangs Gobert, ce « refuge d'aujourd'hui » constitue aussi une liaison verte et bien pratique entre le quartier Saint-Louis et la gare Versailles Chantiers, répondant à l'objectif de la ville de « liasonner » les quartiers par des espaces et des cheminements verts.

Ensuite, Port-Royal des Champs, image même du « désert » que recherchaient les communautés religieuses du Moyen Âge, lieu isolé qui permet de rompre avec le monde,

refuge, asile conquis sur la forêt mais aussi protégé, alimenté par la forêt ; domaine riche d'une longue et tumultueuse histoire, en particulier au siècle de Louis XIV où les Solitaires ne recherchaient pas forcément et uniquement des nourritures spirituelles.

Enfin, le Désert de Retz, ce jardin anglo-chinois, reconstituant le « désordre de la nature » et animé par une série de fabriques reproduisant l'histoire de l'humanité et illustrant la finitude de l'Homme, ce jardin initiatique le plus achevé du siècle des Lumières qu'a installé M. de Monville de 1774 à 1784 en bordure de la forêt de Marly.

Ces sites historiques prestigieux, profondément ancrés dans la thématique du refuge, seront également évoqués dans l'ouvrage qui restituera les Actes de ce colloque « forêt refuge ».

Charles Dereix
03/10/2016